

Compte-rendu de la Réunion Publique du Conseil Municipal de Hautefort-Saint Agnan

Lundi 20 juillet 2020 à 18h00

Elus présents : Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Sébastien DECLE, Aurélie DELACOTE, Jennifer EYSSARTIER, Geneviève FALLEAU, Sylvette FORT, Sophie MARY, Philippe MOUSSEULT, Martine PERTUIS, Albert POUMEAUD, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.

Etaiant absents :(avec procuration ou non) : 1 D.CHABASSIER procuration S.FORT

Public : 0

Secrétariat administratif : Sandrine DELTEIL

Secrétariat de séance : Elodie REBEYROL

Approbation des comptes-rendus des Conseils municipaux des 3 juin et 10 juillet

M. le Maire soumet aux élus l'approbation des comptes-rendus et fait lecture des délibérations prises lors des réunions publiques du Conseil municipal les 3 juin et 10 juillet 2020. Les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité des élus.

Point des travaux en cours

M. le Maire informe les élus du problème de fissures constatées sur la chape de béton réalisée récemment face à la Mairie. C'est pourquoi, la dalle de béton a été recassée et une nouvelle chape de béton est en cours de réalisation. Il est fait état du retour de la rencontre avec le Château de Hautefort qui a confirmé son souhait d'empêcher tout accès et stationnement dans le pré, ainsi que la réalisation d'une aire de jeux qu'il faudra implanter ailleurs.

Retour sur la Chartreuse

Un point de situation est exposé sur les démarches en cours pour mettre en location les locaux de la Chartreuse autour de plusieurs tarifs à étudier pour les deux salles de réception et un forfait nuitée pour les groupes.

Renouvellement du personnel

M. le Maire fait état des entretiens réalisés pour le renouvellement du personnel :

Mélanie TESTUT : proposition d'un CDD d'1 an avec obtention du diplôme d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), pour un volume de 28 heures hebdomadaires sur le groupe scolaire.

Carole CHOULY : proposition d'un CDD d'1 an avec obtention du diplôme d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), pour un volume de 28 heures hebdomadaires sur le groupe scolaire, qu'elle a refusé au motif d'un contrat qui lui a été proposé sur sa commune à Angoisse.

Vanessa RAVIDAT : proposition d'un contrat en Parcours Emploi Compétences de 6 mois, pour un volume de 28 heures hebdomadaires sur le groupe scolaire, avec obtention du diplôme d'ATSEM.

Pierrette MADRONNET : proposition de reconduction de son contrat en Parcours Emploi Compétences de 6 mois, à compter du 01/09/2020, pour un volume de 20 heures hebdomadaires sur le groupe scolaire.

Patrick ROCHE : proposition d'un renouvellement en Parcours Emploi Compétences de 20 heures hebdomadaires pour le service technique.

Deux recrutements sont en cours pour remplacer les deux salariés en PEC de 20 heures hebdomadaires sur le groupe scolaire pour un an, renouvelable deux fois six mois.

Un recrutement est en cours pour un employé de ménage en Parcours Emploi Compétences de 20 heures hebdomadaires pour assurer l'entretien de la Mairie, du groupe scolaire, de la salle des fêtes et du Musée.

Délégation de la compétence scolaire en Dordogne

Il est proposé d'acter les parts familiales pour le transport scolaire du territoire pour les enfants se rendant en bus au groupe scolaire du RPI de Hautefort. Les permanences France Services en Mairie de Hautefort sont à disposition des usagers pour faire les démarches d'inscription en ligne. Les élus approuvent à l'unanimité cette proposition.

Travaux SDE 24

M. le Maire informe les élus sur les travaux d'éclairage public prévus dans l'allée du 1^{er} avril 1944 pour installer un candélabre à l'endroit de l'ancienne bascule, ainsi que sur le remplacement des réglettes de la Mairie. Ces délibérations sont adoptées à l'unanimité des élus.

Demande d'installation d'un Food Truck

M. le Maire fait état de la demande d'emplacement avec raccordement électrique pour l'installation un soir par semaine d'un Food Truck tex-mex : El Zapata'kos. Il est proposé d'accorder un droit de place annuel de 75 euros pour le stationnement et le raccordement sur la Place du Marquis Jacques François de Hautefort. Les élus approuvent à l'unanimité cette délibération.

Toilettes publiques

M. le Maire présente le projet d'installation de toilettes publiques à l'angle du Logis de l'Enclos. Ce local étant loué actuellement pour un montant de 50 euros. Il pourrait être réaffecté dans un local au Logis du Parc. Il est proposé de consulter l'Architecte Mr GWINNER sur la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de sanitaires publics pour un montant de 4900 euros HT, soit 5880 euros TTC. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des élus.

Renouvellement de baux locatifs

Le Vétérinaire, M. Pedro Maria TELLECHEA, souhaite renouveler son bail rue Bertran de Born. Il est proposé de signer un bail précaire d'un an à compter du 1^{er} octobre 2020 pour un loyer mensuel de 675 euros. Cette délibération est adoptée à la majorité des élus. L'Hypno praticienne, Mme Patricia VACCARA, souhaite également renouveler son bail au Logis de l'Enclos. Il est proposé de signer un bail précaire d'un an, à compter du 1^{er} octobre 2020, pour un loyer mensuel de 100 euros, charges comprises. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des élus.

Dossier Prud'hommes

M. le Maire fait état de la procédure en cours au Conseil des Prud'hommes avec une ancienne salariée du Musée d'Histoire de la Médecine, Mme Véronique BROCARD. Il propose d'accepter le protocole d'accord final pour un montant de 5000 euros nets de dommages et intérêts. Cette délibération est adoptée à l'unanimité des élus.

Vote des Comptes 2019

Une présentation détaillée est faite pour arrêter les comptes administratifs 2019 du budget principal de la commune, des activités économiques et de la régie transports scolaires. Il est ensuite fait lecture des comptes de gestion 2019 du Comptable du Trésor public (budget principal et budgets annexes) qui font état d'une stricte concordance avec les comptes administratifs. M. le Maire ne prenant pas part au vote, le doyen de l'assemblée, Albert POUMEAUD, procède au vote pour une adoption à l'unanimité des élus présents.

Affectations de résultat 2019

Les affectations de résultat 2019 sont proposées en report à nouveau sur 2020 :

- pour le budget principal à hauteur de 134 513,66 euros ;
- pour le budget activités économiques à hauteur de 7 646,26 euros ;
- pour le budget régie transports scolaires à hauteur de 37 571,09 euros.

Les élus approuvent à l'unanimité ces reports à nouveau.

Vote du Budget 2020

Le budget primitif 2020 pour le budget principal de la commune est présenté pour un montant de 1 323 773,07 euros en fonctionnement et 2 279 043,30 euros en investissement. Les élus approuvent à l'unanimité le budget principal 2020.

Le budget primitif 2020 pour les activités économiques est présenté pour un montant de 66 324,90 euros en fonctionnement et 85 463,77 euros en investissement. Les élus approuvent à l'unanimité le budget activités économiques.

Le budget primitif 2020 pour la régie transports scolaires est présenté pour un montant de 331,20 euros en fonctionnement et 37 571,09 euros en investissement. Les élus approuvent à l'unanimité le budget transports scolaires.

M. le Maire et les élus remercient Sandrine DELTEIL pour sa présentation exhaustive de qualité sur l'ensemble des comptes 2019 et sur les budgets primitifs 2020.